

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

Préambule

Les présentes Conditions Générales de Location (CGL) régissent l'ensemble des locations de véhicules conclues entre l'Agence Tily Location (ci-après « le Loueur ») et toute personne physique ou morale (ci-après « le Locataire »). La signature électronique apposée sur le contrat de location vaut acceptation pleine et entière et possède la même valeur juridique qu'un document original.

Article I – Réservation, durée et renouvellement

1. Réservation :

La réservation porte sur une catégorie de véhicule.

Le Locataire doit se présenter dans l'heure qui suit l'horaire prévu, sous peine d'annulation sans remboursement, sauf motif justifié.

Les clients abonnés bénéficient d'une tolérance et conservent les conditions initiales.

2. Tarifs et durée :

Le montant versé à la réservation est non remboursable et définitivement acquis au Loueur, même en cas de restitution anticipée.

La durée de la location est définie lors de la réservation et mentionnée dans le contrat.

3. Renouvellement :

Toute prolongation requiert l'accord du Loueur et la signature d'un nouveau contrat au tarif en vigueur, en agence.

4. Modalités de paiement :

Cartes Visa, Mastercard, Eurocard et American Express acceptées.

Chèques, Visa Electron, cartes d'achat et Maestro non acceptés.

Le Locataire doit disposer des fonds nécessaires pour couvrir l'ensemble des frais.

Article II – Dépôt de garantie

Le dépôt de garantie, matérialisé par une préautorisation bancaire (PLBS), couvre les frais éventuels (jours supplémentaires, carburant, dommages, etc.).

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

En l'absence du Locataire, cette préautorisation se convertit en vente à distance (VAD) pour régulariser toute somme due.

Si le montant final excède la caution, le Locataire s'engage à régler immédiatement la différence.

Article III – Assurance et assistance

Assurance tous risques inclus, hors accessoires.

Le Locataire prend en charge le dépannage selon la nature de la panne et les frais de fourrière.

Accessoires non assurés : siège bébé (90 €), réhausseur (50 €), clé de voiture (260 €).

En cas de sinistre, le Locataire doit en informer le Loueur sous 24 h et fournir un constat amiable complet.

L'assurance est suspendue si le véhicule n'est pas restitué à la date prévue ou en cas d'usage non conforme (livraison professionnelle, état d'ivresse, etc.).

Article IV – Conditions d'éligibilité

Le Locataire doit :

Être âgé d'au moins 23 ans.

Présenter une pièce d'identité et un permis de conduire valides (délivré depuis plus de trois ans).

Ne pas avoir subi de suspension ou retrait de permis dans les cinq dernières années.

Le Loueur se réserve le droit de refuser la location en cas de non-respect de ces conditions.

Article V – État et utilisation du véhicule

1- État initial :

Vérification contradictoire à la prise en charge et à la restitution, consignée sur la fiche d'état du véhicule.

2- Utilisation :

Usage privé et conforme au Code de la Route.

Interdictions : conduite hors voies carrossables, compétitions, transport onéreux, sous-location, transport de matières dangereuses, remorquage, etc.

Entretien courant à la charge du Locataire (niveaux, pression des pneus).

3- Restitution :

Véhicule restitué dans le même état de propreté et avec le même niveau de carburant.

Frais de nettoyage ou de remise en état facturés si nécessaire.

AGENCE TILY LOCATION

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

Article VI – Conducteurs autorisés

Par défaut, seul le Locataire peut conduire.

Tout conducteur supplémentaire doit satisfaire aux mêmes conditions de permis et d'identité.

La sous-location et le prêt à une personne non autorisée annulent les garanties.

Article VII – Devis et options

Un devis gratuit et indicatif est remis avant la signature du contrat, valable selon la date de validité.

Les tarifs varient selon la catégorie, le lieu, la saison et les options (GPS, siège enfant, conducteur supplémentaire).

Article VIII – Modification et annulation

1- Modification :

Toute modification (dates, lieu, options) entraîne un nouveau calcul tarifaire et requiert l'accord du Loueur.

2- Annulation :

Possible par téléphone (+590 690 938 929) ou par e-mail (contact@tilylocation.com).

Aucun acompte n'est remboursé.

Article IX – Livraison, restitution et prolongation

1- Livraison :

Pendant les horaires d'ouverture, la réservation est maintenue 1 h après l'heure prévue.

Pour arrivée aérienne : 1 h (court/moyen-courrier), 1 h30 (long-courrier).

2- Restitution :

Lieu et horaire spécifiés. En dehors des heures d'ouverture, la responsabilité du Locataire perdure jusqu'à la prise en charge.

Délai de grâce de 30 min, puis facturation d'une journée supplémentaire.

3- Prolongation :

Présentation obligatoire à l'agence et signature d'un avenant.

AGENCE TILY LOCATION

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

En l'absence d'accord, facturation d'un jour entier et pénalités journalières.

Article X – Données personnelles et litiges

Les données sont nécessaires à l'exécution du contrat et protégées selon la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978.

Le Locataire peut exercer ses droits d'accès, de rectification.

Tout litige est régi par le droit français et porté devant le tribunal compétent du siège social du Loueur.